



Fiche d'informations légales du Cabinet CIP in Fine

Créé le 15 septembre 2006, le Cabinet **CIP In Fine**, est une société de Conseil en Gestion et Organisation Patrimoniale. SARL au capital de 10000€ inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Tours, N° SIRET 492 557 152 00021 – Code NAF 6499Z – N° de TVA intracommunautaire FR46492557152.

Siège social : **5 Place Jean Jaurès, 37000 Tours**
Téléphone : 02.47.661.411 & 06.12.89.39.86 – E-mail : sylvain.raffi@cipat.fr

Né de l'association de 2 co-gérants aux compétences complémentaires, **Loïc Gibier** courtier en crédit, et **Sylvain Raffi** conseiller en gestion de patrimoine, le Cabinet CIP In Fine a pour mission d'établir un audit patrimonial global, dans le but de préconiser et mettre en œuvre les outils sur mesure permettant d'atteindre les objectifs de ses clients, sur la base d'éléments fournis par le client. De façon non exhaustive les missions suivantes peuvent être menées :

- Conseil en optimisation et stratégie du patrimoine
- Stratégie de transmission du patrimoine
- Optimisation civile, sociale (prévoyance et/ou retraite), fiscale et financière
- Optimisation de la rémunération, de la protection sociale et du statut des dirigeants d'entreprise
- Optimisation des ressources financières et humaines des entreprises (Gestion de trésorerie, épargnes salariales et retraites collectives)
- Courtage assurance (capitalisation, retraite individuelle, prévoyance de groupe et individuelle, contrat santé groupe et individuelle, assurance emprunteur)

Le Cabinet intègre un mandataire, M Philippe LEBERT, agissant dans le domaine de l'assurance et inscrit à l'ORIAS sous le n°16006017.

Toujours dans un esprit de complémentarité, le cabinet s'est doté des services d'un juriste spécialisé dans la recherche d'immobilier ancien. Il travaille sur la base d'un mandat de recherche ou de vente que vous lui confiez.

Statuts légaux

Courtage et intermédiation en assurance de personnes

Intermédiaire de Type C (qui n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et qui se prévaut d'un conseil fondé sur une analyse objective du marché).

Immatriculation auprès de l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurance (ORIAS) n°07 023 237, 1 rue Jules Lefebvre 75009 Paris, Tél : 09.69.32.59.73, Site : <https://www.oriass.fr/espace-consommateur>

Activité contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), adresse courrier : 61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Partenaire auprès des compagnies :

Metlife, Cardif Assurance Vie, April, Aviva, Apivia, Generali, Suravenir, Swisslife, UAF Patrimoine, Cipres-Entoria, Eres...
Ces partenaires rémunèrent par commissionnement.

Courtage et intermédiation en immobilier

Titulaire d'une Carte Professionnelle n° CPI 3701 2018 000 027 067, sans manipulation de fonds, délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine, ayant validité jusqu'au 16/04/2021 permet l'exercice de l'activité de « Transaction sur immeuble et fonds de commerce ». Activité contrôlable par le CNTGI et la DGCCRF.

Partenaire auprès des compagnies :

Bouygues Immobilier, Finapark, iSelection, iConcept, La Référence Pierre, Groupe Océanic, Purinvest, Nexity, Icade, Kaufman & Broad, ...
Ces partenaires rémunèrent par commissionnement.

Pour les opérations immobilières dans l'ancien, nous appliquons un barème agence remis à la signature du mandat de recherche ou de vente, et dans l'hypothèse d'un mandat détenu par une autre agence, par un partage d'honoraire, le barème étant celui de l'agence détenant le mandat.

Courtage et intermédiation en opérations diverses privées et mutualistes

Partenaire auprès des compagnies :

Ofi Premium & Corem de l'UMR, GFV La Renommée ...

Ces partenaires rémunèrent par commissionnement ou font l'objet de facturation d'honoraires au client.

Membre de l'ANACOFI-COA et de l'ANACOFI-IMMO au titre des activités d'assurance et d'immobilier, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, 92 Rue d'Amsterdam 75009 Paris, Tél : 01.53.25.50.80, Site : www.anacofi.asso.fr

Nos garanties

Votre intermédiaire dispose, conformément à la loi n°70-9 du 2 janvier 1970, à l'arrêté du 1^{er} septembre 1972 et aux articles L.519-3-4, R.519-16 du CMF et L.512-6, R.512-14, A.512-4 du Code des assurances, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière couvrant ses diverses activités, souscrites auprès de BdJ, 7 Avenue Pasteur 92400 Courbevoie : Numéros de Polices : **N°127107930 – Adhérent N°226104**
Compagnie MMA IARD Covea Risks, 19-21 Allée de l'Europe 92616 Clichy Cedex

Mode de Facturation et Rémunération du professionnel

Le client est informé que des honoraires pourront être facturés par le cabinet CIP In Fine pour les différentes missions qui lui sont confiées. Il peut s'agir d'honoraires ponctuels ou d'honoraires prenant la forme d'abonnement. Dans cette hypothèse, ils seront alors toujours présentés au préalable, et feront partie intégrante d'une lettre de mission acceptée par le cabinet et le client.

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser les produits, auxquels s'ajoutent une fraction de frais de gestion qui est au maximum de 100% de ceux-ci.
Le détail de la rémunération du conseiller par commissions, agissant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation par le conseiller de ses produits. Le conseiller s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.

Confidentialité

Votre conseiller s'engage au respect des règles de bonnes conduites incluant le secret professionnel et la protection de vos données personnelles.
Vous vous engagez à transmettre toutes les informations nécessaires pour que votre conseiller puisse accomplir sa mission.

Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles – RGPD -

Nous attachons une grande importance à la qualité de la relation avec nos clients.

Dans le monde actuel, pour répondre de façon adéquate à vos attentes, notre relation doit reposer sur une confiance mutuelle et une connaissance précise de vos besoins. Tenir compte de l'évolution de votre situation familiale, professionnelle et de votre environnement est souvent une nécessité. C'est surtout la meilleure garantie pour vous apporter un conseil de qualité, vous accompagner, vous protéger.

A cet effet, l'actualisation de vos données personnelles est la façon la plus sûre de vous apporter un service que nous souhaitons toujours plus réactif, personnalisé et bienveillant.

Bien entendu vos données personnelles, ainsi que celles des tiers dont vous êtes le représentant, sont collectées et gérées en application des dispositions légales en vigueur, très strictes.

Elles sont dorénavant soumises à une nouvelle Réglementation Européenne -RGPD- (Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles) dont vous trouverez une présentation ci-dessous, pour toujours plus de transparence.

Les traitements de vos données personnelles sont effectués sous la responsabilité de la Sarl CIP IN FINE, qui a désigné un Délégué à la Protection des Données.

→ **Vous servir et vous accompagner personnellement conformément à la Réglementation**

Vos données personnelles sont principalement collectées en vue de la Gestion de votre Patrimoine, des produits et services souscrits, la personnalisation de notre relation, le conseil, la prévention et la gestion des risques, et plus largement la mise en œuvre de nos obligations légales et réglementaires.

→ **Votre consentement respecté**

Le traitement de vos données personnelles repose sur l'exécution d'un contrat, sur le respect d'une obligation légale ou réglementaire, votre consentement. En vertu de l'Article 39 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée en août 2004 et en application de l'Article 15 du RGPD, nous tenons à votre disposition toutes les informations vous concernant figurant dans nos fichiers informatisés et/ou manuels.

Vous pouvez également, à tout moment, demander la suppression de vos coordonnées et données personnelles de nos fichiers, ainsi que ceux détenus par nos partenaires, en vertu de l'Article 17.1 du RGPD.

Vous bénéficiez, sur vos données personnelles, d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement, d'un droit à la portabilité, à la limitation du traitement, et d'opposition suivant les conditions prévues par la réglementation (cf. chapitre « Vos droits d'accès et de rectification »).

→ **Vos données protégées**

Vos données personnelles sont protégées par le secret professionnel auquel nous sommes tenus.

Toutes les précautions utiles sont prises pour maximiser la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles, notamment pour empêcher leur perte, altération, destruction ou accès par des tiers non autorisés.

Elles pourront néanmoins, sous réserve de règles de confidentialité plus strictes applicables à certaines d'entre elles, être partagées avec nos partenaires contractuels, prestataires de services, sous-traitants, ainsi qu'avec les autorités administratives et judiciaires légalement habilitées.

Des prestataires fournissant certains services pour notre compte, peuvent avoir accès aux informations nécessaires à l'exécution de leurs prestations. Ils sont tenus de les traiter à cette fin uniquement et conformément à nos instructions en matière de sécurité et de protection des données.

Les informations de nature médicale qui peuvent être recueillies dans le cadre de la souscription ou de l'exécution de certains contrats d'assurances, sont traitées dans le respect de la confidentialité médicale et bénéficient d'une protection renforcée.

→ **Vos droits d'accès et de rectification**

Vous bénéficiez, sur vos données personnelles, d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement, d'un droit à la portabilité, à la limitation du traitement, et d'opposition suivant les conditions prévues par la réglementation.

Vous pouvez, aussi, à tout moment, et sans frais, sans avoir à motiver votre demande, vous opposer à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection.

Il est, par ailleurs, ici précisé que l'exercice de ces droits peut entraîner une impossibilité, pour notre Société, de fournir les prestations auxquelles elle s'était engagée.

Pour exercer vos droits, vous pouvez en faire la demande à l'adresse suivante :

Monsieur RAFFI Sylvain, Délégué à la Protection des Données, 5 place Jean JAURES, 37000 TOURS

Nous nous engageons à traiter toute demande réalisable dans un délai inférieur au délai légal d'UN MOIS.

→ **L'Archivage et la suppression de vos données**

Vos données personnelles seront conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.

Elles seront ensuite supprimées, et, par exception, pourront être archivées pour répondre à nos obligations légales et réglementaires.

Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la Liste Nationale d'Opposition au Démarchage Téléphonique, au moyen du site internet bloctel.gouv.fr ou en écrivant à **Opposetel**, 6 rue Nicolas SIRET, 10000 TROYES.

Cette inscription entraînera l'interdiction pour tout professionnel et tout intermédiaire agissant pour son compte, de vous démarcher téléphoniquement, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes. Si vous êtes client, elle ne fera pas obstacle à l'utilisation des coordonnées téléphoniques que vous nous aurez communiquées pour vous présenter une offre qui pourrait vous intéresser.

Modalités de saisine de l'entreprise

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra présenter sa réclamation selon les **modalités** suivantes :

Courrier : 5 Place Jean Jaurès 37000 Tours - **Tel** : 06.12.89.39.86 – **Mail** : sylvain.raffi@cipat.fr

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les **délais** suivants : Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ; Deux mois maximum à compter de la date de réception de la réclamation, pour y répondre, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu saisir un médiateur :

- Médiateur en cas de litiges **avec une entreprise** : ANACOFI, 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris

- Médiateur en cas de litiges **avec un consommateur** :

Pour les activités d'assurance : La Médiation de l'Assurance
TSA 50110
75441 PARIS CEDEX 09

Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+médiateur>

Pour les activités immobilières : Médiation de la consommation –ANM Conso
62 rue Tiquetonne
75002 PARIS

Site internet : www.anm-conso.com/anacofi-immo

Je, soussigné(e)

atteste avoir reçu ce document lors de notre premier entretien.

Fait à :

Le :

Signature :